

Compte Rendu (Comité Directeur)
Comité Régional d'Ile de France
Tir à l'Arc

2004/10/16-003 CD
N de pages : 6
RUEIL MALMAISON (92)

Présents :

Guy BERNIN, Bénédicte CARDIN, Michel DA-RIN, Marc DEFOOR, Christian DELOBELLE, Josiane DI MEO, Guillaume DUBORPER, Jean Claude DUFOUR, Jean Yves FLEURANCE, Claude FOREST, Cédric GIRARD, Christian HEZELY, Raphaël HODOROABA, Maurice PELLEQUER (CD94), Patrick JEAN, Marie Pierre JOUBERT, Maurice LANGRY, Patrick LEMESLE, Philippe LETARTRE, Jacky MUSARD, André PRIEUR, Bernard SAINT LEGER, Gérard THOS.

Absents excusés :

Yves ALBERT (CD92), Gilles GOUAIS, Jean Luc HERMENT, Jean Marie LEMERCIER (CD77).

Absent :

Alain GUZMANN

Horaires de la réunion.

Heure de convocation :	09h00
Heure d'ouverture :	09h15
Heure de fin :	18h15

Approuvé le : 05/11/2004.

Transmis courrier le : 00/00/2004.

Transmis Internet le : 05/11/2004.

Ouverture de la séance par le Président.

Les réunions du Comité Directeur sont très importantes dans la gestion du Comité Régional. Tous les projets faits et à faire sont décidés à ces réunions, aussi c'est bien de pouvoir assister toute la journée à ces réunions.

Nouveau siège associatif :

Les bureaux ont déménagés au 30 avenue Gallieni à SAINT MAUR DES FOSSES (94100), à environ 300 m du RER A et il n'y a pas trop de difficulté pour se garer à condition de ne pas vouloir être juste devant la porte d'entrée. Le Président est en discussion avec le Syndic de l'immeuble pour bénéficier de 10 places de parking gratuites. Nous n'avons pas l'autorisation pour le moment.

Les locaux sont constitués de deux bureaux : l'un pour le Président et Monique et l'autre pour les deux conseillers techniques, cette partie est isolée et fermée à clé excepté pour le Président et le Secrétaire Général. De l'autre côté il y a un coin cuisine, les toilettes et la machine à café, ainsi que deux salles de réunion. L'une est entièrement équipée en réseau avec Internet, jusqu'à 7 personnes peuvent se brancher. Les deux salles peuvent être réservées en même temps mais il n'y a qu'un seul vidéo projecteur. Toutes les boissons sont payantes (0,50 €), aucun bénéfice n'est fait sur ces consommations. L'espace est non fumeur et il y a un cendrier sur le balcon.

Chennevières :

Ce centre sera utilisé par trois entités : le Comité Départemental du Val de Marne, la F.F.T.A. et le Comité Régional d'Ile de France.

Il a été décidé de créer une association de gestion de cette installation.

Dix membres représenteront les trois entités qui seront répartis de la manière suivante :

5 représentants nommés par le comité départemental du Val de Marne.

3 représentants nommés par le comité régional Ile de France.

2 représentants nommés par le Fédération Française de tir à l'arc.

Les trois entités sont représentées par : Messieurs Raymond HYBOIS, Maurice PELLEQUER, André HERRERA, Didier SANS et Gilbert OLIVIER pour le comité départemental du Val de Marne, Philippe BOUCLET et Didier AUBIN, pour la F.F.T.A.

Compte Rendu (Comité Directeur)
Comité Régional d'Ile de France
Tir à l'Arc

2004/10/16-003 CD
N de pages : 6
RUEIL MALMAISON (92)

Le maître d'ouvrage et le propriétaire de cette installation sont le Conseil Général du Val de Marne qui apporte le terrain et 1/3 des subventions, le Conseil Régional d'Ile de France pour 1/3 et le FNDS pour le tiers restant. La Mairie de Chennevières a voté récemment des fonds.

Les Membres du Comité Directeur demandent si un budget prévisionnel a été distribué car avant de s'engager il faut savoir ce que cela va coûter. Il faut trois représentants du Comité Régional pour faire partie de cette association de gestion. La réunion de création de l'association aura lieu à ce sujet le 21/10/2004 à 9 h 30.

La vocation de ce centre est : les écoles et collèges, à priori pour une utilisation tir à l'arc.

La F.F.T.A. met Frédéric AZAMBOURG à disposition, pour pérenniser son emploi jeune.

On peut sortir de l'association quand on le désire mais il faudrait avant tout une étude de faisabilité.

La cotisation annuelle sera peut être symbolique. Si on organise un certain nombre d'activités ; cela aura un certain coût dû à l'association. Y a-t-il eu des chiffres à l'origine du projet ? Si oui, il faudrait les actualiser. Parmi les charges qui seront à payer il y aura un emploi fixe de directeur.

Le Comité Régional pourrait organiser des stages jeunes, des championnats régionaux, la formation d'arbitres, d'animateurs été, d'entraîneurs de club, cela concerne surtout la partie Est de l'Ile de France. Pour les disciplines de parcours il est prévu un parcours initiation et découverte.

Un vote est soumis aux membres du Comité Directeur pour savoir qui est pour ce projet en l'état actuel des choses (vote avec 21 voix possibles)

Contre : 1

Abstention : 10

Ne prend pas part au vote : 2

Pour : 8

Il y a toujours une possibilité de se retirer au moment de la signature de la convention d'utilisation du centre (mois de mai 2005).

Le Comité Régional statue pour savoir s'il reste dans cette organisation jusqu'au moment de la signature de la convention avec le Conseil Général. Dès qu'il y a des éclaircissements sur cette convention une réunion sera provoquée un soir avec les documents adressés aux membres du Comité Directeur.

Vote pour cette solution (sur 21 voix possibles)

Oui 20

Non 0

Abstention 0

Ne participe pas au vote 1

Trois personnes représenteront le Comité Régional :

Christian HEZELY, Jean Claude DUFOUR, Maurice LANGRY.

Compte Rendu (Comité Directeur)
Comité Régional d'Ile de France
Tir à l'Arc

2004/10/16-003 CD
N de pages : 6
RUEIL MALMAISON (92)

Concours régionaux :

- DR Honneur : OSNY (95) les 13 et 14 novembre 2004

Jury d'appel : le dimanche Jacky MUSARD

Conseiller Technique : Patrick LEMESLE

Arbitre responsable : Alain GIRODON BOULANDET

- Interdépartemental Jeunes : RUEIL MALMAISON (92)

Jury d'appel : Raphaël HODOROABA

Conseiller Technique : Christian DELOBELLE

Arbitre responsable : Odile VILLETTE

- Interdépartemental Jeunes : GUYANCOURT (78)

Jury d'appel : Christian DELOBELLE

Conseiller Technique : Raphaël HODOROABA

Arbitre responsable : Gérard THOS

- DR Honneur : LAGNY S/MARNE (77)

Jury d'appel : Marc DEFOOR

Conseiller Technique : Jean Yves FLEURANCE

Arbitre responsable : Daniel CLAERHOUT

- Championnat Régional Jeunes : MONTIGNY LE BRETONNEUX (78)

Jury d'appel : Jacky MUSARD

Conseiller Technique : Patrick LEMESLE

Arbitres responsables : Florence MARTIN et Robert TREHOUX

- Championnat Régional Adultes : BONDY (93)

Jury d'appel : Marc DEFOOR

Conseiller Technique : Jean Claude DUFOUR

Arbitre responsable : Odile VILLETTE

Gestion financière :

Pas de budget prévisionnel pour le moment : Christian HEZELY est en train de le préparer.

Le Conseil Régional accorde 28 000 € de subventions, normalement le montant versé est au prorata de la date de signature de la convention.

Nous avons des SICAV à la Société Générale d'Aubervilliers, nous les avons vendues car elles ne rapportaient pas beaucoup (1,5 %). Nous avons toujours un compte courant et un livret. La Société

Compte Rendu (Comité Directeur)
Comité Régional d'Ile de France
Tir à l'Arc

2004/10/16-003 CD
N de pages : 6
RUEIL MALMAISON (92)

Générale nous applique des frais de gestion tous les mois de l'ordre de 46 € aussi nous quittons cette banque.

Par expérience, nous sommes content des services du C.I.C. aussi nous avons ouvert un compte à SAINT MAUR, où les frais de gestion mensuels sont d'environ 3,30 € et pas de frais pour les virements et autres services bancaires. Nous avons également ouvert un livret. Tout ce qui était à la Société Générale sera transféré sur le C.I.C. en gardant un fond de roulement pour les factures encore à régler.

Afin de clôturer les comptes à la Société Générale, il faut un vote: Qui est contre le fait de fermer les comptes à la Société Générale ?

Pour la fermeture à l'unanimité.

Qui est contre le changement de siège d'Aubervilliers à Saint Maur ?

Pour le changement à l'unanimité.

Pour rétablir certains points :

- Le cabinet d'expertise comptable a fait son travail mais ne s'est jamais occupé des rapprochements comptables informatiques n'ayant pas le logiciel Ciel.
- Il n'a jamais été mis en doute la gestion financière de l'ancienne équipe.
- La convention avec la F.F.T.A., pour l'année 2003, n'a jamais été signée, mais nous avons quand même reçu la subvention car nous n'étions pas la seule ligue à ne pas avoir fourni les documents dans les temps

La comptabilité est suivie de janvier à décembre. Dans le compte de résultats on estime le nombre de licenciés en fin d'année. L'assemblée générale est un à deux mois après décembre. Ce système a un inconvénient : en basculant 1/3 des licences on n'est pas sûr qu'on soit équilibré en fin d'année. Il faudrait ramener l'exercice comptable du 1^{er} septembre au 31 août (sur la saison sportive) et on ferait l'A.G. en novembre ou décembre

Qui est contre ? Personne 0

Pour à l'unanimité 21

Abstention 0

Commission sportive :

La Division Régionale : plus de mixité d'arme ou de sexe. Les classiques Dames n'avaient que 13 équipes (16 prévues), soit un appel d'offre pour remplir, mais si on a 5 réponses, quels critères prendre ? Sportifs ? Faisable mais si les personnes étaient dans le club l'année précédente. La décision d'arrêter la DR Dames a été prise à 8 équipes. Toutes les autres équipes redescendent en DD.

Pour l'année prochaine l'objectif est de monter une DR Dames classique à 16 si possible.

Pas de DR arc à poulies Dames, tout le monde en DD. L'année prochaine on remonte des équipes en DR.

Définition des niveaux pour l'Ile de France

National	D1 et D2
Régional	DR Honneur et Excellence
Départemental	Division départementale

Un club peut avoir une équipe dans chaque niveau.

Compte Rendu (Comité Directeur)
Comité Régional d'Ile de France
Tir à l'Arc

2004/10/16-003 CD
N de pages : 6
RUEIL MALMAISON (92)

Si une équipe en D2 descend en DR et que le club a des équipes dans les niveaux inférieurs, toutes les équipes de ce club du même type descendent d'un niveau. Si un club ne confirme pas son inscription on repêche dans l'ordre du classement. Si on refuse de s'inscrire on redescend en DD. On souhaiterait que la 1^{ère} date de la DD soit avant la mi-décembre pour connaître le nombre d'équipes engagées dans les DD, il faudrait que les compétitions soient effectuées avant une certaine date.

Pour en revenir à la DR, les équipes Dames en DR Excellence sont limitées cette année à 8, elles passeront à 16 lorsqu'il y en aura suffisamment. Il faut un classement qui repose sur l'honnêteté des comités départementaux.

Pour les DR Parcours, le bureau a décidé de mettre entre parenthèses le tir en campagne. Pour les tirs nature et 3D théoriquement on devrait avoir tous les concours. Les feuilles d'inscription vont partir la semaine prochaine pour tous les clubs.

Application de la même règle que la F.F.T.A. pour les transferts (cf compte rendu de la Commission sportive du 11 octobre 2004).

Stage espoir régional :

L'année dernière il y avait 25 tireurs mais le niveau était très hétérogène. Deux regroupements avaient lieu dans l'année, cela ne permettait pas de travailler efficacement.

Pour cette année, l'orientation est de réduire le groupe espoir et de le regrouper sur des périodes plus longues. Sur 14 archers pressentis, 9 participeront au stage durant toute la semaine, 3 ont refusé d'intégrer le groupe. Les deux qui sont de la Région mais en pôle espoir (1 à Nancy et 1 à Compiègne) souhaitent se joindre au groupe mais n'ont pas eu l'autorisation de leur entraîneur et ont également l'interdiction de participer à tous les stages et toutes les compétitions.

Commission Antidopage :

Sur le site Web il y a ce qu'il faut faire en cas de prise de médicaments et les médicaments proscrits, avec un lien pour aller sur le site de la F.F.T.A. La procédure a changé récemment.

Pour que la Commission soit complète, il faut un juriste. Un archer de Versailles s'est proposé, c'est d'accord.

Commission des Arbitres :

14 candidats passeront l'examen « avec options » le 23 octobre. Un formateur d'une région voisine viendra pour que cette épreuve soit validée dans les règles, selon les recommandations de la CNA.

Pour la saison 2004/2005, 11 archers commencent aujourd'hui leur formation, et 6 jeunes arbitres commenceront demain (4 pour le 91 et 2 pour le 78).

C'est la dernière fois que la formation sera faite selon la méthode actuelle, un candidat n'aura plus une rentrée fixe mais il y aura toujours les incontournables : le tronc commun. Les membres du Comité Directeur n'ont pas eu le temps d'étudier la charte remise lors de la réunion du 12 juin. Un nouvel exemplaire leur est remis.

Une formation « management » est prévue les 27 et 28 novembre pour les personnes composant la commission arbitres :

Élaboration d'un projet, conduite du projet, gestion du potentiel, écoute interactive, gestion des conflits.

Au prochain Comité Directeur, une proposition sur une tenue francilienne sera faite, pour la couleur dans les disciplines de parcours.

Le coût de la formation des arbitres est élevé. Cela ne profite pas beaucoup à la Région mais profite aux clubs. Lors de la dernière AG les clubs ont refusé l'obligation d'avoir un arbitre dans leur club, pour pouvoir organiser un concours.

Compte Rendu (Comité Directeur)
Comité Régional d'Ile de France
Tir à l'Arc

2004/10/16-003 CD
N de pages : 6
RUEIL MALMAISON (92)

Commission Communication :

La plaquette pour les formations a été faite par le Conseiller Technique Régional dans l'urgence.

Il est nécessaire pour le Comité Régional de créer une identité visuelle. Un logo est étudié par un professionnel. Il faut aussi relancer l'Echo des Archers.

Vote pour savoir qui est d'accord pour la création d'un logo: oui à l'unanimité. Les propositions seront soumises au Comité Directeur le 22 janvier 2005.

En ce qui concerne l'Echo des Arches, chaque commission fournira un sujet à Jacky MUSARD pour le 30/10/2004.

Le salon du sport se tiendra Porte de Versailles du 18 au 21 novembre. La F.F.T.A. a sollicité la participation de Monique à ce salon les 18 et 19/11.

Commission de Discipline :

La commission se compose de Christian DELOBELLE, Président, et de Josiane DI MEO, Gilles GOUAIS, Patrick LEMESLE, Daniel GRANDE, Michèle DUFOR. et ANNIE DEFOOR

Tous les départements n'ont pas répondu.

Commission Formation :

Tous les ans il y a un recyclage des entraîneurs franciliens. La date retenue est le 12 décembre. Guillaume avait demandé l'intervention de Patrick LEBEAU, ce qui a été refusé par le DTN. Benjamin LOUCHE interviendra sur ce recyclage. Ce forum se déroulera à MONTRY, à condition que les participants mangent dans les installations du CREPS.

Le Comité Régional prendra en charge les frais de repas au CREPS. Les entraîneurs viennent sur invitation (en général environ 70 personnes sont présentes). Ce stage sert à valider la carte d'entraîneur. Ce stage est obligatoire tous les 3 ans.

Commission Jeunes :

La version finale du spécial jeune est distribuée. Une catégorie est rajoutée. Une nouvelle version du passeport jeune est éditée.

Le Comité a un souci : il n'y a que 12 jeunes pour le stage de Montdidier. Il est possible, si cela nous coûte trop cher, que ce stage soit annulé. Nous attendons le 20 octobre pour prendre une décision. Ce stage ne s'autofinance qu'avec au moins 26 participants.

Commission Informatique :

Un serveur de fichiers va être installé au siège. Il y aura une formation pour les personnes susceptibles de s'en servir. Les archers posent beaucoup de questions sur le site, elles sont transmises aux experts mais il n'y a pas toujours de réponse.

Une procédure d'inscription pour les championnats régionaux va être définie.

La commission informatique s'est réunie le 12 octobre, le compte rendu sera mis en ligne le 17. La consultation du site est très importante, dans l'ordre :

DR, règlement

Classements régionaux

Fiche de club

Stages, documents

Comptes-rendus

Trombinoscope

Le premier site qui nous envoie du monde est celui de la F.F.T.A. Une réunion des délégués des commissions est prévue pour le 9 décembre.

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion se termine à 18 h 15.